

## COMPTE RENDU REUNION T.G.O. UFOLEP du 14/11/15 à BLOIS

Présents

- Président de l'UFOLEP 41
- Délégué UFOLEP BLOIS
- Responsable commission technique UFOLEP 41
- SCOOTER POWER
- MOBS ACTIVES 14
- AMORCE 50 CM<sup>3</sup>

### **1. Age minimum de la pratique du 50 cm<sup>3</sup>**

- a. 12 ans ou 14 ans révolus pour la pratique en catégorie PRODUCTION ?
  - i. Selon document UFOLEP du 15/03/15 l'âge minimum serait de 14 ans, mais face à une incohérence la question sera posée en CNS le 1<sup>er</sup> /12/15
  - ii. A suivre !!!

### **2. Passeport technique**

- a. Obligatoire en format papier
- b. Les clubs organisateurs vont mettre en place un suivi dématérialisé qui sera transmis au fur et à mesure au responsable des contrôles techniques pour un meilleur suivi
- c. Contrôles techniques renforcés et intransigeant

### **3. Plaques numéros**

- a. Devront être conforme au règlement, en terme de dimension mais surtout couleur des plaques et des N°, pour faciliter le suivi par les commissaires pré-grille, commissaires de pistes, chronométreurs et direction de course.

### **4. Refroidissement**

- a. Toutes machines à refroidissement liquide devront l'être par eau uniquement.
- b. Aditif INTERDIT

### **5. Départs**

- a. Si mixage de catégories ou des sous-catégories, les départs se feront en différés si cela le nécessite pour la sécurité, en accord avec le jury de l'épreuve.

### **6. Silencieux d'admission**

- a. obligatoire, soit une boîte à air d'un volume d'un litre minimum ou filtre à air du commerce  
FABRICATION ARTISANALE INTERDITE

### **7. Protection des pilotes**

- a. Gants de moto en cuir, avec manchon recouvrant une partie de la manche de la combinaison

### **8. Catégorie PRODUCTION VARIO**

- a. Plateau ou poulie embrayage INTERDIT
- b. Variateur libre du commerce avec fonction embrayage
- c. Fabrication artisanale interdite

### **9. Toutes les Catégories PROMOTION**

- a. Carburateur diamètre 19 au boisseau (= venturi autorisé)
- b. Catégorie PROMOTION VARIO variateur libre (artisanal autorisé) diam 106 maxi
- c. Catégorie PROMOTION SCOOTER

**10. Catégorie PROTOTYPE SCOOTER 50 cm<sup>3</sup>**

- a. SUPPRIMER et remplacer par PROTOTYPE SCOOTER 70 cm<sup>3</sup> AMATEUR
- b. CREATION de la catégorie PROTOTYPE SCOOTER 70 cm<sup>3</sup> AMATEUR (plaque ORANGE, N° blanc) pour permettre l'évolution d'un scooter PROMOTION vers la catégorie PROTOTYPE à moindre frais (règlement vous sera transmis avant fin décembre 2015)

**11. Catégorie PROTOTYPE SCOOTER 70 cm<sup>3</sup>**

- a. Règlement actuel
- b. DENOMINATION SCOOTER 70 cm<sup>3</sup> EXPERT

**12. Catégorie PROTOTYPE BOÎTE 80 cm<sup>3</sup>**

- a. Au vu des faibles nombres d'engagés réguliers, la catégorie reste malgré tout maintenue pour 2016 à titre PROBATOIRE, si moins de 4 machines engagés l'organisateur sera en mesure de refuser les engagements.

**13. Catégorie PROTOTYPE 125 4 temps**

- a. Manche distincte dans la mesure du possible

**14. Catégorie POCKET BIKE**

- a. Suppression de la catégorie « MINI-MOTO »

**15. Commissaires**

- a. Les clubs dont les licenciés participe au T.G.O. et ne pouvant organiser une épreuve, s'engagent à fournir des commissaires de pistes, licenciés U.F.O.L.E.P.

**16. Remise des prix classement général TGO**

- a. Les clubs ne pouvant organiser au minima une épreuve devront s'acquitter d'une somme, au prorata du nb de pilote de leur club ayant participé à au moins une épreuve, au titre de participation au financement de la remise des prix du classement général du TGO.
- b. Les clubs organisant au minima une manche du TGO s'acquitteront de la somme de 50 € au titre de participation au financement de la remise des prix du classement général du TGO.

Le règlement est en cours de rédaction et sera à votre disposition après aval du l'UFOLEP auprès de vos clubs respectifs

**CALENDRIER PREVISIONNEL**

- 19-20 MARS MAGNY COURS (58) SCOOTER POWER
- 16-17 AVRIL VILLEPERDUE (37) SCOOTER POWER
- 14-15 MAI LA CHÂTRE (36) SCOOTER POWER
- 4-5 JUIN CORCOUE/LOGNE (44) M.C. AMORCE 50 cm<sup>3</sup>
- 23-24 JUILLET VENDEUVRE (14) MOBS ACTIVES 14
- 27-28 AOÛT MER (41) SCOOTER POWER
- 18 SEPTEMBRE ANCENIS (44) M.C. AMORCE 50 cm<sup>3</sup>
- FINALE 8-9 OCTOBRE SABRIS (41) SCOOTER POWER